LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES (APB)

SOMMAIRE

Bulletin no3

- ***RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES***
- ***COLLATION DES DIPLOMES A L'APB***
- ***CONFORMITE : COMPTE-RENDU DE LA SEANCE MENSUELLE DU COMITE***
- ***TABLEAU DE BORD DU SECTEUR BANCAIRE***

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Les membres de l'Association Professionnelle des Banques (APB) réunis en Assemblée Générale le jeudi 24 juillet 2014 ont reçu en audience spéciale la Ministre de l'Economie & des Finances, Madame Marie Carmelle Jean Marie.

Cette séance de travail a donné à la Ministre l'opportunité de partager avec les membres de l'APB des sujets d'intérêts communs. La mobilisation des ressources du secteur public, la stabilisation du taux de change, l'apurement des arriérés accumulés par le Trésor Public envers les compagnies et firmes, clientes des banques, les opérations de financement du secteur public et les instruments qui seront développés, ont été entre autres les principaux points passés en revue.

Les membres de l'APB ont profité de la présence de la Ministre pour faire passer certaines doléances relatives aux tracasseries administratives liées au montage d'une entreprise et les mesures incitatives au crédit à prendre en considération dans la nouvelle loi de finances.

CEREMONIE DE COLLATION DE DIPLOMES A L'APB

Les étudiants de la promotion 2011-2013 de l'Institut Technique de Banque (ITB) ont été invités à prendre part à une cérémonie de graduation à l'issue de l'Assemblée Générale des membres de l'APB tenue le jeudi 24 juillet 2014 au siège social. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence de la Ministre de l'Economie et des Finances qui fut pendant plusieurs années titulaire de la chaire d'économie de l'Institut Technique de Banque. Les quatre (4) lauréats avec mention « assez bien » ont reçu leurs parchemins des mains de leur ancienne professeure devenue Ministre de l'Economie et des Finances. Il s'agit de Olrich Morin, Fabienne Morin, Marie Renée Seguy et Gregory Duclair.

Les autres gradués ont été honorés par les Directeurs Généraux des banques présents à la cérémonie. Sheila Fleurantin, Marie Carmely Bernabe, Géraldine Alabre, Faude Joseph, Fabienne Janini, Edson Jean-Pierre, Emmanuelle Jean-Bart, Guichard Emmanuel Honorat

Au total douze (12) étudiants ayant passé deux (2) années d'études spécialisées en banque et subi à Paris, au siège du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) l'examen final, dénommé Grand Oral, ont obtenu leurs diplômes

CONFORMITE : COMPTE-RENDU DE LA SEANCE MENSUELLE DU COMITE

Le comité de conformité de l'APB s'est réuni le mercredi 23 juillet 2014 afin d'identifier les problèmes rencontrés dans l'application des lois, règlements et procédures en vigueur dans le secteur bancaire et de faire des suggestions aux banques sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

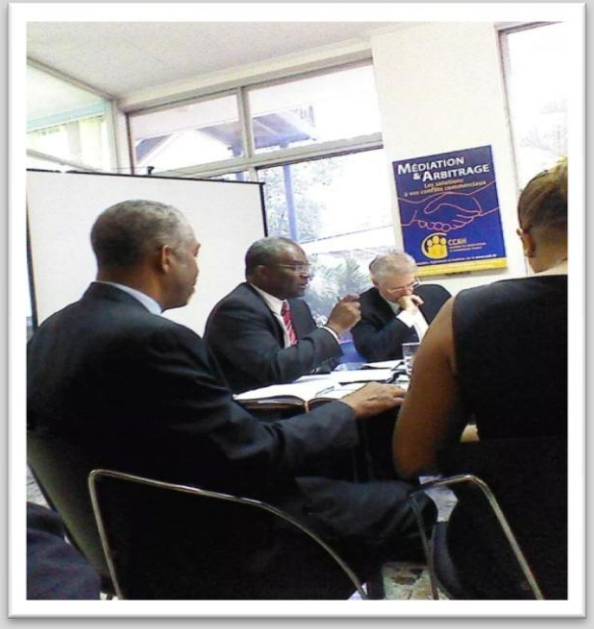

A cette séance de travail, les membres du comité ont recherché des solutions pouvant pallier aux cas de fermeture de comptes bancaires sans remise de chéquiers. Ils ont passé en revue les systèmes électroniques qui s'apparentent au cash register permettant aux commerçants de vérifier au moins l'existence d'un compte ouvert et en activités. En attendant l'investissement dans un système électronique et les logiciels d'application, l' idée de passer par les call center des banques pour vérifier l'ouverture du compte a été suggérée par le comité – En définitive, la mesure la plus importante recommandée et visant à prémunir les banques des problèmes mentionnés est le respect scrupuleux des normes de « dues diligences » sur la connaissance des clients et la mise en place de garde-fou dès l'ouverture des comptes – Tout le reste vient de la collaboration entre institutions Bancaires.

Dans cette optique de collaboration, il a été suggéré de prévoir sur le Site WEB de l'APB une base de données sur les cas de fraude et le partage de ces informations entre Banques.

Le comité de conformité s'est également penché au cours de cette séance de travail sur une proposition du représentant de la BUH qui a suggéré l'élaboration et la rédaction d'un Guide Bancaire sur la lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le financement du Terrorisme – Ce guide, à caractère pédagogique et informatif, viendrait éclairer davantage les clients sur les exigences de leurs Banques en matière de lutte contre le Blanchiment des Capitaux.

TABLEAU DE BORD DU SECTEUR BANCAIRE

A partir du 16 juillet 2014, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décidé de modifier les coefficients de réserves obligatoires ainsi que le mode de constitution des réserves sur les passifs en monnaies étrangères, revenant ainsi au principe de constitution des réserves monnaie sur monnaie, abandonné le 1er avril 2014.

Ce changement a eu pour effet d'augmenter la position des réserves en gourdes des banques d'un creux de -733.7 millions de gourdes en mai 2014, suite à la modification des coefficients de réserves obligatoires le 1er avril 2014, à un pic de 3,101.73 millions le 18 juillet 2014 et de réduire leur position de réserves en dollars qui, pour la même période, est passée de 84.95 millions de dollars US à 28.95 millions en juillet 2014.

Le crédit en gourdes a plutôt stagné, passant de 32.87 milliards de gourdes en janvier 2014 à 31.97 milliards en juillet 2014. Le crédit en dollars, par contre, a été à la hausse. De 702.8 millions en janvier 2014, il s'est élevé à 769.76 millions en juillet 2014. Les changements récents opérés dans la composition des réserves obligatoires semblent être faits dans le but de rendre indifférent l'octroi de prêts soit en gourdes soit en devises. Pour concrétiser cette indifférence dans le choix de la monnaie lors d'un prêt, il reste à réunifier les coefficients des réserves obligatoires.

L'encours des Bons BRH, après avoir subi une baisse de 6.7 milliards de gourdes en janvier 2014 à 2.7 milliards entre avril et janvier, est retourné presqu'au niveau du début d'année, soit 5.1 milliards en juillet 2014. Mentionnons que 62.0% de cet encours est composé de bons à 91 jours (3.2 milliards), rémunérés à 5.1% l'an tandis que les adjudications de Bons à 7 jours qui orientent la tendance des taux d'intérêt, ne dépassent pas les 700 millions de gourdes.

Les taux d'intérêt sur les prêts tant en gourdes qu'en dollars ont été à la hausse. La moyenne arithmétique simple sur les taux en gourdes est passée de 18.63 en janvier à 18.75 en juillet 2014 tandis que la moyenne pondérée, pour la même période, s'est élevée de 9.53 à 10.26. De leur côté, les taux en dollars ont enregistré une hausse de 10.50 à 10.75 pour la moyenne simple et de 6.54 à 7.26 pour la moyenne pondérée.

Le taux de change de référence est en hausse. De 43.93 en janvier 2014, il a atteint 45.35 en juillet 2014. Cette tendance à la hausse semble se maintenir si l'on prend en considération les taux moyens à l'achat et à la vente de devises, qui se situent bien au-delà des taux affichés dans les Banques et également du taux de référence de la BRH.

La base monétaire a baissé de 94.37 milliards de gourdes en janvier à 92.71 en juillet 2014, reflétant ainsi la baisse de 1.33 milliards de gourdes des réserves des banques ainsi que de 1.52 milliards des Autres dépôts et Bons BRH, détenus par les INFB.

La masse monétaire M2 n'a pas crû au cours des six derniers mois de l'année calendaire; elle a reculé de 3.76%.entre juillet et janvier 2014, tandis que la masse monétaire M3, sous l'effet de la hausse du taux de change, s'est plutôt accrue de 3.60 milliards de gourdes, soit une hausse de 2.0%.

	TABLEAU DE BORD (en millions de Gourdes, en pourcentage et autrement indiqué)							
	Janvier 2014	**Février 2014**	**Mars 2014**	**Avril 2014**	**Mai 2014**	**27 juin 2014**	**juillet 2014**	
Position de réserves (en millions de gourdes)	4,154.0	4,951.0	1,595.5	11.0	-733.7	1,258.14	3,398.73	
Position de réserves (en millions de dollars US)	63.0	69.6	67.6	114.3	84.95	78.81	28.95	
Portefeuille de crédit (en millions de gourdes)	32,871.6	33,137.1	33,113.6	32,467.2	32,081.3	31,724.62	31,973.59	
Portefeuille de crédit (en millions de dollars US)	702.8	733.1	723.6	745.3	756.2	753.78	769.76	
Encours des Bons BRH (en millions de gourdes)	6,665.00	3,841.00	4,940.00	2,572.00	2,672.00	2,319.00	5,131.00	
7 jours	1,800.00	0.00	2,000.00	0.00	250.00	100.00	700.00	
28 jours	200.00	380.00	120.00	0.00	30.00	150.00	1,227.00	
91 jours	4,665.00	3,461.00	2,820.00	2,572.00	2,392.00	2,069.00	3,204.00	
Taux de change de référence dollar/gourde	43.93	44.34	44.70	44.99	45.28	45.33	45.35	
Taux d'intérêt sur Prêts en gourdes								
Moyenne simple	18.63	18.88	19.80	19.50	19.00	19.80	18.75	
Moyenne pondérée	9.53		9.73	10.21	10.47	12.48	10.26	
Taux d'intérêt sur Prêts en dollars								
Moyenne simple	10.50	11.25	10.00	9.50	10.28	11.75	10.75	
Moyenne pondérée	6.54		8.12	7.42	8.02	8.62	7.26	
Base Monétaire(**en millions de** gourdes)	**94,373.09**	**96,535.32**	**92,177.20**	**91,518.93**	**87,244.39**	**90,737.21**	**92,714.13**	
Réserves des banques (en millions de Gourdes)	61,464.14	61,949.17	59,686.92	59,600.63	56,054.54	58,646.12	60,128.15	
Autres dépôts & Bons détenus par les INFB	10,796.57	11,926.21	10,019.70	9,179.69	9,085.54	9,380.53	9,275.71	
Monnaie en circulation	22,112.38	22,659.93	22,470.58	22,738.62	22,104.72	22,710.67	23,110.27	
Dépôts en gourdes	67,963.33	64,669.67	63,324.21	63,090.32	62,279.39	62,603.70	63,575.16	
M2	90,075.71	87,329.60	85,794.79	85,828.94	84,384.11	85,314.37	86,685.43	
Dépôts en dollars US convertis	81,108.61	84,461.03	87,729.96	87,859.51	87,305.39	88,251.85	88,098.39	
M3	171,184.32	171,790.63	173,524.75	173,688.45	171,689.50	173,566.22	174,783.82	
BRH : Réserves nettes de change								
(en millions de US$ & base journalière)	1,115.65	1,027.32	988.48	991.13	972.59	1,027.31	1,022.22	

SOURCE : BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAITI : DIRECTION DU CONTROLE DE CREDIT
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

---

apbhaiti.org

Conception et Réalisation